

ÉDITORIAL

L'année 2018 vient de se terminer et si elle a été très chargée pour les professionnels de l'institut régional du travail social, elle a connu en fin d'année l'émergence d'un mouvement social qui ne peut laisser indifférent les acteurs sociaux que nous sommes. Crise sociétale assise sur des inégalités croissantes, sur une quête d'un pouvoir d'achat meilleur, sur un ascenseur social qui ne fonctionne plus ou peu et qui réinterroge la place du travail social et bien évidemment des travailleurs sociaux. A un moment où, paradoxalement, le nombre de candidats pour entrer en formation diminue chaque année au plan national.

Cette perte d'attractivité pour les métiers du social est préoccupante, ses origines sont certainement multiples allant d'une rémunération jugée insuffisante, à des conditions de travail difficiles mais aussi à une perte de sens quant aux missions. C'est pourquoi avec l'IRTESS de Bourgogne, la DRDJSC et le Conseil régional de Bourgogne/Franche-Comté nous engagerons des actions au cours de cette année 2019 pour faire connaître et valoriser ces métiers.

L'année 2019 verra la poursuite de dossiers importants :

- le renforcement des liens avec l'Université de Franche-Comté pour permettre aux étudiants entrés en formation en septembre 2018 d'obtenir dans 3 ans leur diplôme d'État et le grade de licence. Une convention générale a été signée, il faut maintenant la décliner plus précisément et la faire vivre.

Ce nouveau cadre implique que pour ces formations post-bac nous intégrions « Parcoursup » en prévision de la rentrée 2019 d'où des changements importants en matière de sélection.

- la demande de renouvellement d'agrément pour l'ensemble de nos filières auprès du Conseil régional puisque nous avons bénéficié d'un report pour nous permettre de déposer des demandes en adéquation avec le nouveau cadre législatif publié au cours de l'été. Une fois de plus, la réactivité de chacun a été essentielle pour permettre une rentrée 2018 dans de bonnes conditions.

Le développement d'autres chantiers:

- La prise en compte de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel qui va avoir des conséquences importantes en matière de formation continue. La mise en place au plan national de ce nouveau cadre général d'organisation de la formation professionnelle va prendre du temps et il est à craindre que la demande de formation soit moindre avec des conséquences possibles en matière de chiffre d'affaires.

- La négociation d'une nouvelle convention de financement avec le Conseil régional BFC pour les formations initiales de niveau IV et II (post bac). Après une étude portant sur l'analyse des budgets, la

AU SOMMAIRE

- Formations de niveau II : nouvelles modalités de sélection
- Prépa lycéens du 25 février au 1^{er} mars
- Journée portes ouvertes : samedi 9 février
- Les vendredis de l'encadrement : cycle 2019
- La désinstitutionnalisation au service de la personne
- Formation des adultes relais

Région nous a fait part de ses propositions tout en ouvrant au dialogue. Un travail plus technique va être engagé au cours des prochaines semaines, souhaitons qu'il aboutisse à la signature d'une convention pluri-annuelle qui nous laissera une marge de liberté pour innover, développer de la recherche pédagogique, tout en apportant au Conseil régional la garantie de la bonne utilisation de l'argent public.

Enfin, nous poursuivrons les coopérations engagées avec nos partenaires de la plateforme UNAFORIS, du cluster intervention sociale, de la plateforme AES, de Trajectoire formation et Trajectoire ressources, des instituts du Grand Est, de formateurs du Conservatoire national des arts et métiers...

Je pourrai poursuivre cette énumération mais l'essence même de l'institut est d'anticiper les besoins de formation, de préparer les professionnels de demain à exercer leurs métiers dans une société numérique, à développer des compétences en matière de médiation pour privilégier le dialogue, l'écoute, à être acteur dans l'aménagement des territoires. C'est pourquoi en lien avec nos partenaires, nous avons répondu à l'appel à manifestation du Haut Conseil en travail social pour la création de comités locaux du travail social en Bourgogne/Franche-Comté.

La réalisation de ces différents projets exige l'implication de toutes et de tous. Au fil des années en tant que président de l'Association régionale du travail social, j'ai pu apprécier l'engagement des équipes, la richesse et la pertinence de notre offre de formation, la réactivité de l'équipe de direction pour anticiper les évolutions et mesurer la reconnaissance du secteur social et médico social quant à cet outil de formation. Si aujourd'hui notre chiffre d'affaires hors dotation du Conseil régional est en croissance régulière depuis 2 ans, il est la résultante des efforts déployés par l'ensemble des salariés.

Aussi, avant de conclure, je voulais au nom des administrateurs et des professionnels de l'institut vous présenter nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année, qu'elle vous permette de développer de nouveaux projets en association étroite avec les personnes concernées, de valoriser des initiatives et de les accompagner si nécessaire.

Pierre GUILLAUMOT,
Président de l'ARTS

Dispositif Répit Autisme

Dans le dernier numéro de la newsletter, nous avons évoqué la mise en place du dispositif de Répit Autisme du Doubs. Pour rappel, ce dispositif porté par le SESSAD Comtois (Association d'Hygiène Sociale de Franche-Comté) a pour objectif de proposer une offre de répit pour les aidants des enfants et adultes avec TSA, 7 jours sur 7, y compris le soir et le week-end à domicile ou dans divers lieux d'accueil du milieu ordinaire ou spécialisé grâce à l'intervention d'une personne formée nommée « Handisitter » auprès de leurs proches.

L'IRTS a été associé à ce projet afin que des étudiants-stagiaires puissent intégrer le dispositif et se former à devenir Handisitter. Les deux réunions de présentation organisées par le SESSAD Comtois ont réuni 34 étudiants-stagiaires (ES/ME/TISF/EJE). 14 d'entre eux souhaitent poursuivre leur engagement dans le dispositif et ainsi participer à une sensibilisation de base à l'autisme d'une durée de 4h00 animée par le CRA (Centre Ressources Autisme). Des propositions ont également été faites afin que les futurs Handisitter puissent visiter un établissement médico-social accueillant des personnes avec TSA.

Le dispositif prévoit de former 25 Handisitter, des places sont donc encore à pourvoir.

Contact : Charlotte RUIZ,
Coordinatrice Dispositif Répit Autisme
SESSAD Comtois - AHS-C
sessadcomtois.dra@ahs-fc.fr

DU Médiateur

La première promotion du Diplôme Universitaire de Médiateur, diplôme porté par l'Université de Franche-Comté (UFR SJPEG) en partenariat avec l'IRTS de Franche-Comté, a démarré le vendredi 11 janvier. Elle compte 10 stagiaires aux profils très variés : vétérinaire, médecin, éducateur, avocats, architecte, directeur d'hôpital, médiateur-référent de parcours. Majoritairement, ils projettent de développer une activité de médiateur indépendant dans le champ de compétences lié à leur profession d'origine, soit après leur départ en retraite, soit parallèlement à l'exercice de leur profession actuelle.

Le DU en chiffres



- 160h de formation réparties en 4 unités d'enseignement :
- Le cadre d'exercice du médiateur
- le cadre juridique
- Le processus de médiation
- Positionnement et pratique professionnelle

- 50h de stage
- Un jour de formation par semaine, le vendredi de janvier à septembre (hors vacances scolaires)

FORMATIONS DE NIVEAU II GRADÉES LICENCE : LES MODALITÉS DE SÉLECTION CHANGENT

Les formations Assistant de Service Social (ASS), Éducateur de jeunes enfants (EJE), Éducateur spécialisé (ES) et Éducateur Technique spécialisé (ETS) disposent désormais de nouvelles modalités de sélection.

L'épreuve écrite d'admissibilité est supprimée. La sélection se fait au moyen d'un dossier de candidature et d'un entretien de motivation. L'admission est prononcée après examen des éléments du dossier complété par un entretien de motivation.

L'entretien de 30 minutes est conduit par un jury, composé d'un formateur et d'un professionnel, qui attribue la note finale d'admission.

S'INSCRIRE EN FONCTION DE SON STATUT :

- **Pour les candidats relevant de la Formation initiale** (y compris apprentissage), les pré-inscriptions s'effectuent sur « Parcoursup » : **www.parcoursup.fr du 22 janvier au 14 mars 2019**



Vous relevez de la formation initiale : si vous n'êtes pas sorti du système scolaire depuis plus de deux ans (lycéens, étudiants, lauréats du service civique ou sur une mission service civique, apprentis et sous réserve de remplir les conditions d'admission).

- **Pour les candidats relevant de la Formation professionnelle continue** les pré-inscriptions s'effectuent sur le site de l'IRTS de Franche-Comté : **www.irts-fc.fr du 22 janvier au 14 mars 2019**

Vous relevez de la formation professionnelle continue : si vous êtes sorti du système scolaire depuis plus de deux ans (demandeurs d'emploi, salariés ayant un financement de formation par l'employeur ou l'OPCA (CDI, CDD, Contrat de professionnalisation, Compte Personnel de Formation ou CPF)).

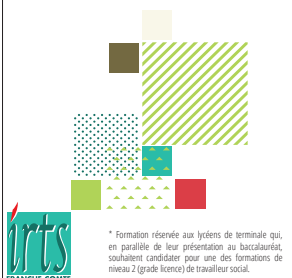
Inscriptions pour les formations de CESF et de ME ouvertes sur notre site jusqu'au 11 février 2019

PRÉPA LYCÉENS DU 25 FÉVRIER AU 1^{ER} MARS 2019 UNE SEMAINE POUR METTRE TOUTES LES CHANCES DE SON CÔTÉ

PRÉPA LYCÉENS* DU 25 FÉVRIER AU 1^{ER} MARS 2019

Avec la prépa lycéens,
Mettez toutes les chances de votre côté
pour accéder aux métiers du social

- Assistant de service social
- Éducateur technique spécialisé
- Éducateur spécialisé
- Éducateur de jeunes enfants



* Formation réservée aux lycéens de terminale qui, en parallèle de leur présentation au baccalauréat, souhaitent candidater pour une des formations de niveau 2 (grade licence) de travailleur social.

Nouveauté – L'IRTS de Franche-Comté met en place une formation réservée aux lycéens de terminale qui, en parallèle de leur présentation au baccalauréat, souhaitent candidater pour une des formations de niveau II (grade licence) de travailleur social (ASS, ETS, ES, EJE)

26h de formation pour :

- Affiner sa connaissance du secteur professionnel, des formations et des métiers.
- Clarifier son projet professionnel dans le secteur.
- Connaître les attendus des différentes épreuves de sélection.
- Savoir présenter son parcours et ses motivations quant à la formation et l'exercice futur d'un métier.
- Préparer son dossier de candidature : méthodologie pour la rédaction, clarté et structuration des documents, pertinence et personnalisation de l'argumentation pour le projet professionnel.
- S'exercer à la communication et à la prise de parole.

Inscriptions jusqu'au 1^{er} février - Infos en ligne www.irts-fc.fr
Inscriptions possibles sur place, le 9 février 2019 à l'occasion de la journée portes ouvertes.

Secrétariat / Inscriptions
Caroline VINCEDEAU
03 81 41 61 14 - caroline.vincendeau@irts-fc.fr

SAMEDI 9 FÉVRIER 2019 L'IRTS DE FRANCHE-COMTÉ OUVRE SES PORTES

Choisis le travail social, rejoins-nous !

PORTES OUVERTES SAMEDI 9 FÉVRIER 2019



www.irts-fc.fr

IRTS de Franche-Comté - 1 rue Alfred de Vigny - BESANCON

Au programme

- Accueil et orientation des visiteurs par des étudiants éducateur de jeunes enfants
- Présentation des formations sous forme de stands
- Conférence - Présentation du DE CESF et du BTS Économie Sociale Familiale de 14h00 à 15h00
- Stand CFA Sanitaire et Social Bourgogne-Franche-Comté
- Stand « Les métiers de l'animation » avec Trajectoire Formation
- Stand Information / Admission / Parcoursup
- Stand prépa concours / prépa lycéens
- Stand VAE / Bilan de compétences
- Projections de films pour mieux connaître ou découvrir certains métiers
- Expositions de travaux d'étudiants.
- Un aperçu de la vie étudiante à l'IRTS avec les étudiants de l'association ASILE
- Espace gourmandises sucrées / salées pour le financement de projets étudiants (voyages de fin d'année pour les étudiants EJE et CESF, participation à la 12^{ème} édition du Raid Handi-Forts
- Des jobs étudiants proposés par des associations spécialisées dans l'organisation de séjours adaptés.

ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX

Depuis la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, les établissements recevant du public (ERP) doivent être accessibles à tous les types de handicap. Ils doivent permettre à tout le monde, sans distinction, de pouvoir y accéder, y circuler et recevoir les informations diffusées.

A cet effet, un registre public d'accessibilité est mis à la disposition de toute personne en faisant la demande à l'accueil de l'IRTS de Franche-Comté. Ce registre est également consultable en ligne sur le site Internet de l'IRTS de Franche-Comté. Il a pour objectif d'informer le public sur le degré d'accessibilité de l'établissement et de ses prestations. Les personnes malvoyantes pourront consulter ce registre en ligne sur les ordinateurs du Centre de Ressources Documentaires.

Vous trouverez pour information (en cliquant ici), un guide intitulé « Bien accueillir les personnes handicapées », applicable à tous.

Vendredis de l'encadrement : cycle 2019

Un nouveau cycle de 5 vendredis de l'encadrement est proposé pour l'année 2019

Les équipes de direction : de la diversité à la coopération - Des espaces à géométrie variable pour faire institution

Vendredi 01 février 2019 de 10h00 à 17h00
en partenariat avec l'AFTC Bourgogne-Franche-Comté
Lieu : AFTC Bourgogne-Franche-Comté
17 rue Louis Pergaud - 25000 BESANCON

Diriger une organisation complexe, travailler avec les désaccords

Vendredi 22 mars 2019 de 10h00 à 17h00
en partenariat avec l'ADDSEA
Lieu : ADDSEA > immeuble le forum
5 rue Albert Thomas - 25000 Besançon

La co-construction avec les acteurs : une perspective pour le management du changement

Vendredi 21 juin 2019 de 10h00 à 17h00
à l'IRTS de Franche-Comté

Le rôle stratégique du cadre inter-médiaire : comprendre la spécificité de cette place auprès de l'équipe de direction

Vendredi 27 septembre 2019 de 10h00 à 17h00
à l'IRTS de Franche-Comté

Évaluer l'utilité sociale de son projet et de son organisation

Vendredi 29 novembre 2019 de 10h00 à 17h00
en partenariat avec Juralliance
Lieu : Juralliance 9, rue Chauvin - 39602 ARBOIS

Détail des journées et bulletin d'inscription à télécharger sur notre site

Bien accueillir les personnes handicapées

I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- Être ouvert et disponible, à l'écoute et faire preuve de patience ;
- Ne désigner pas la personne, soyez naturel ;
- Considérer la personne handicapée comme un client, un usager ou un client particulier ;
- Éviter toute forme de stigmatisation et de discrimination ;
- Proposer, mais n'imposez jamais votre aide ;
- Attention : ne pas se servir dans votre établissement (les clients guides, d'escaliers et les lieux d'accès). Ne les désigne pas en les conduisant ou les déplaçant ;

II. Accueillir des personnes avec une déficience motrice

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- Les déplacements ;
- Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les portes ;
- La largeur des couloirs et des portes ;
- La station debout et les attentes prolongées ;
- Prendre en compte les objets et parler la parole.

2) Comment les parler ?

- Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés ;
- Mettre, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos ;
- Informer la personne du niveau d'accessibilité de l'établissement afin qu'elle puisse planifier et évaluer l'usage qu'elle en fera ;

III. Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

A) Accueillir des personnes avec une déficience auditive :

- Principales difficultés rencontrées par ces personnes ;
- La communication orale ;
- L'accès aux informations sonores ;
- Le langage d'accompagnement ;

2) Comment les parler ?

- Vérifier que la personne vous regarde pour commencer à parler ;
- Parler face à la personne, distinctement, en adaptant un débit modéré, sans insister l'articulation et un ton ;
- Privilégier les phrases courtes et un vocabulaire simple ;
- Utiliser le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, explication de visuel ;
- Proposer de que faire ;
- Mettre à l'écoute, de manière visible, audible et bien compréhensible, les personnes sourd-muettes, et leur parler ;

B) Accueillir des personnes avec une déficience visuelle :

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- Le repérage des lieux et des entrées ;
- Les déplacements et l'identification des obstacles ;
- L'usage de l'éclairage et de la lecture ;

LA DÉINSTITUTIONNALISATION AU SERVICE DE LA PERSONNE

La recherche action sur la désinstitutionnalisation diligentée par le PREFAS de Franche-Comté, s'est déroulée sur 2016/2018. Elle a été menée par un groupe de travail composé de cadres pédagogiques, du chargé de recherche Docteur en sociologie, de professionnels du secteur, de doctorants, de personnes concernées et de la directrice du service.

CE TRAVAIL A PERMIS :

l'organisation de trois journées d'étude :

- Le 6 octobre 2016, « la désinstitutionnalisation : quelles pratiques professionnelles aujourd'hui »
- Le 13 avril 2017, « Désinstitutionnalisation et territoire »
- Le 26 avril 2018, « l'institutionnalisation hors les murs : le travail à domicile »

la publication d'un numéro des Cahiers du Travail Social :

- CTS n°87 « Désinstitutionnalisation, Regards et expériences », en octobre 2017

L'élaboration d'un module de formation d'une durée de 28 heures qui visent les objectifs suivants :

- Définir le vivre ensemble et la place d'acteurs de chaque individus
- Réactualiser et renforcer ses connaissances juridiques
- Prendre en compte les évolution des ESMS
- Développer le travail d'équipe autour du projet de la personne
- S'approprier les techniques de coopération participative
- Confronter la théorie et la réalité à partir de situations concrètes
- S'appuyer sur un outil de diagnostic innovant
- Prendre en compte les ressources du territoire



Ce module ainsi constitué, s'adresse d'une part aux professionnels de terrain, avec une première session en mars 2019, et d'autre part aux futurs professionnels avec l'intégration de son programme dans les formations diplômantes gradées licence, au cours de l'année universitaire 2019/2020.

FORMATION DES ADULTES RELAIS

La Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Bourgogne-Franche-Comté (DRDJSCS) confie à l'IRTS de Franche-Comté la mise en œuvre du plan de formation et d'accompagnement professionnel au bénéfice des adultes-relais en 2019 sur l'ensemble du territoire de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Dans le cadre de l'évolution et de l'insertion professionnelles de l'adulte-relais, l'employeur s'engage à l'encadrer et à lui apporter :

- Un accompagnement dans son parcours de formations au moyen d'une offre programmée de formations,
- Une aide à la définition et à la mise en œuvre de son projet professionnel par le biais d'une offre de prestations d'accompagnement individualisé.

Le programme proposé par l'IRTS de Franche-Comté est accessible en ligne sur notre site

www.irts-fc.fr

RETOUR SUR LA JOURNÉE NUMÉRIQUE



Le numérique a profondément bouleversé notre existence et notre rapport aux autres. Le travail social n'échappe pas à cette mutation

sociale et les futurs professionnels en travail social doivent désormais développer de nouvelles compétences et adapter leurs pratiques professionnelles.

A ce titre les étudiants/stagiaires en première année de formation ASS, ES, ETS, EJE, TISF et ME ont participé à une session commune le 17 jeudi janvier au cours de laquelle ont été abordés des thèmes divers : fracture numérique, les écrans et les enfants, sensibilisation et éducation au numérique, prévention des risques, outils collaboratifs.

AGENDA

Jeudi 14 mars 2019

COMMISSION DE PROFESSIONNALISATION

9h00 - 12h00
IRTS de Franche-Comté

Contactez le secrétariat pour vous y inscrire
corine.tastevin@irts-fc.fr

Lundi 18 et mardi 19 mars 2019

FORMATION VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LAÏCITÉ

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00
Besançon - IRTS de Franche-Comté

Inscriptions en ligne www.irts-fc.fr

Lundi 25 et mardi 26 mars 2019

FORMATION VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LAÏCITÉ

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00
Montbéliard

Inscriptions en ligne www.irts-fc.fr

Mardi 26 mars 2019

JOURNÉE D'ÉTUDE

« Troubles psychiques et comportementaux dans les ESMS »
Comment le travail social peut-il accueillir et accompagner ?

8h30 - 17h00
IRTS de Franche-Comté

Cette journée est organisée en partenariat avec l'association MAIS (Mouvement pour l'Accompagnement et l'Insertion Sociale) et avec le soutien de l'ANFH Franche-Comté et de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté.

Vendredi 12 avril 2019

CONFÉRENCE-DÉBAT MARCEL JAEGER

9h00 - 12h30
IRTS de Franche-Comté

Quels sont les nouveaux contours et les nouveaux enjeux du secteur social et médico-social ? Et en quoi percutent-ils la façon de concevoir la fonction de direction aujourd'hui ? Conférence organisée par l'IRTS de Franche-Comté et l'IRTESS de Bourgogne dans le cadre de la formation CAFDES.

Directrice de la publication : Virginie GRESSER

Comité de rédaction : Salariés IRTS de Franche-Comté

Photos et visuels : Service communication - IRTS de Franche-Comté, www.pixabay.com

Abonnement : www.irts-fc.fr - Sites qualifiants / professionnels - la newsletter de l'IRTS

www.irts-fc.fr